



La maison de la justice du travail

Par **olive14**, le **22/11/2013** à **11:01**

bonjour ,suite des notifications differentes entre mon contrat d'embauche et le reel effectif je suis allé voir une aide juridique a la maison de la justice et du travail de ma région . ils me disent de faire une lettre a mon employeur en disant tout points qui ne concordent pas exemple lieu de prise de poste ,poste de travail ,etc.....
probleme je ne sais vraiment pas comment formuler cette lettre .POUR LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU TRAVAIL c'est une preuve ecrite et sure au cas ou une procedure serais lancée.HELP!!!!!!!!!!!!!!

Par **P.M.**, le **22/11/2013** à **16:14**

Bonjour,
Pendant que vous étiez en présence de votre conseiller vous auriez pu lui demander de vous aider à rédiger le lettre, sinon je vous conseillerais de vous y rendre à nouveau ou de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale...